



Construction
du local «Archives»



Travaux
à l'école
maternelle



Chemin piétonnier
à Jaunay

Actions pour l'environnement





LES COMMUNES EN DANGER DE MORT

Ainsi était titré un article de presse paru dans Médiapart relayant ainsi l'inquiétude des Maires, toutes sensibilités confondues, manifestée lors du dernier congrès de l'association des Maires de France.

L'article résumait ainsi la situation (je le cite) :

« De la petite enfance à la grande vieillesse la commune est au cœur des services publics de proximité rendus à la population : l'aide à la petite enfance, la crèche, la cantine scolaire, l'école, le matériel scolaire, le personnel périscolaire scolaire, la garderie, les centres de loisirs, les bibliothèques, les centres de santé, les maisons de retraite, l'aide à l'autonomie, les services funéraires, les régies municipales des eaux, des ordures ménagères et des déchetteries, les services administratifs et techniques, la police municipale... Jamais la commune n'a été autant nécessaire.

Ajoutons à cela que les communes représentent une part prépondérante de l'investissement public.

Et pourtant la commune est menacée de toutes parts. Deux dangers majeurs : l'étouffement financier et la dilution de la commune.

En 2010, la droite prive la commune de son impôt fiscal le plus dynamique : la taxe professionnelle.

Les politiques d'austérité, de droite comme de « gauche » et la baisse des dotations de l'Etat (15,7 milliards de 2014 à 2017 soit 30% de baisse des dotations) qui les accompagne finissent d'étrangler les communes.

La création d'échelons intercommunaux supplémentaires : communauté de communes, d'agglomération, métropole, s'accompagne de transfert de compétences essentielles à la vie des communes.

L'objectif de la nouvelle organisation territoriale (loi NOTRe) est la mort programmée des communes.

Le but, non avoué est, dans la bonne logique libérale, d'ouvrir les services rendus à la population aux appétits du privé.

Les Maires commencent à ruer dans les brancards. Leur grogne commence à s'exprimer. De l'inquiétude on est passé à la colère.

En première ligne face à la précarité, ils prennent de plein fouet le mécontentement d'une population insuffisamment informée des enjeux de la situation.

La mort des communes marquerait une aggravation considérable des conditions de vie de ses habitants, une attaque essentielle à ce qu'il reste encore de démocratie. »

François BAROIN Sénateur Maire de TROYES (Président de l'association des Maires de France) concluait : « les 38.000 communes de France sont appelées à devenir «un patrimoine en danger», avec en perspective la réduction des services publics locaux, la baisse de l'investissement et la hausse des impôts locaux. »

NOUS Y SOMMES !

De plus le nouveau gouvernement a décidé de durcir encore plus la situation en réduisant de nouveau les dotations et en annonçant un réforme sur la Taxe d'Habitation dont on ignore à ce jour comment elle sera appliquée, voire à quel niveau elle sera éventuellement compensée.

Notre commune n'échappe pas au régime drastique imposé aux collectivités locales, les transferts de compétences vers l'intercommunalité sont il faut le savoir fortement financés par les budgets communaux, vouloir nier ces paramètres reconnus et dénoncés par les élus locaux au-delà de toute sensibilité serait signe d'une complète méconnaissance des difficultés rencontrées, voire d'une mauvaise foi évidente.

Pour autant notre commune tente de gérer au mieux dans l'intérêt de tous les administrés, et d'assurer au mieux les services publics dont elle est responsable.

Au-delà des efforts sur les coûts de fonctionnements, nous devons faire des choix, pour l'équipe municipale cela veut dire : prioriser les écoles, la sécurité de nos enfants au regard notamment des règles élémentaires soulignées par les services de gendarmerie dans le cadre du plan Vigipirate, améliorer l'accessibilité et la sécurité incendie de nos bâtiments pour répondre à l'évolution des normes, et étaler les investissements au regard de nos moyens, ainsi la seconde tranche de rénovation de l'école maternelle n'ayant pas reçu de subvention de l'état pour 2017, nous avons dû en reculer la réalisation et rechercher des alternatives.

L'équipe municipale reste vigilante et à l'écoute des habitants d'Azay-le-Brûlé.

Jean-Luc Drapeau
Maire d'Azay-le-Brûlé

SOMMAIRE

Édito du Maire	2
Infos scolaires	3
Travaux	4-5
Environnement	6
On y était... On y sera... Paroles à l'opposition	7
Calendrier	8

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Des questions, des observations sur la vie communale ?

Adressez-nous un courriel à ces adresses :

contact.mairie-azaylebrule@orange.fr

ou directement à Monsieur le Maire

jlsecretariat@orange.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Drapeau,
Maire de la commune d'Azay-le-Brûlé.

Rédaction : Membres de la commission communication

Conception réalisation : Mairie d'Azay-le-Brûlé

Impression : Imprimerie Raynaud (Coulonges sur l'Autize)

850 exemplaires

Azay infos est imprimé sur couché satin PEFC 115g/m².



Retrouvez-nous sur Facebook
Commune d'Azay-le-Brûlé

L'heure de la rentrée a sonné !

Camille BOINOT, Laurent CHARRIER, directeurs des écoles maternelle et élémentaire, Jean-Luc DRAPEAU (Maire d'Azay-le-Brûlé) et Hélène FAVIER (Adjointe aux affaires scolaires) ont accueilli parents et enfants dans chacune des deux écoles. Nos deux écoles comptent 194 enfants répartis dans huit classes.



3 600 € pour les actions pédagogiques des écoles d'Azay-le-Brûlé



Cette année, suite à l'assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves d'Azay-le-Brûlé, l'équipe 2016/2017 dirigée par Nathalie CHOUTEAU a remis un chèque de 1 200 € à l'école maternelle et 2 400 € à l'école élémentaire. Cette dotation permettra aux écoles de financer les sorties pédagogiques. A l'issue de l'assemblée générale, un nouveau bureau a été constitué à savoir :

- Présidente : BESNARD Amélie,
- Secrétaire : CHANCONIE Déborah,
- Vice-secrétaire : GARNIER Magalie,
- Trésorier : GARNIER Guillaume,
- Vice-trésorier : THIBURCE Jessica.



Visite de chantier de l'école maternelle par les élus et le personnel communal

Jean-Luc Drapeau Maire d'Azay-le-Brûlé a proposé une visite des travaux à l'école maternelle, celle-ci a été réalisée en présence d'élus et du personnel communal. La visite détaillée du chantier a été présentée par le Maire et Gilles Saboureau, Adjoint aux bâtiments. Sarah AIRAULT l'agent de restauration scolaire apprécie que « la réserve est plus pratique et plus grande car elle est rattachée directement à la cantine, le parking pour le personnel et les fournisseurs derrière le restaurant scolaire, font que cela libère de la place sur le parking devant l'école pour les parents d'élèves ». Et Camille BOINOT, la directrice de renchérir : « suite aux travaux et aménagements réalisés à l'école maternelle, les classes ont gagné en luminosité et en confort à la plus grande satisfaction des enfants et du personnel. Un grand merci à la mairie et à l'équipe communale. »



Les papilles en éveil pour la semaine du goût



Les élèves de nos deux écoles ont été sensibilisés aux goûts culinaires. Du flan de courgettes à la canette aux figues et en goûtant les pommes au caramel, les enfants ont apprécié les mets préparés par le personnel de nos cantines.

Quand le tableau numérique s'anime en classe !

La mairie d'Azay-le-Brûlé n'a pas hésité à innover en matière de nouvelles technologies. Aidée à 20 % par les fonds parlementaires de la députée Delphine BATHO, la commune vient d'équiper deux classes de l'école élémentaire d'un tableau numérique interactif.



Rénovation d'envergure à l'école maternelle

Durant l'été 2017, l'école maternelle s'est rénovée. Toutes les huisseries ont été changées, un système d'alarme incendie et une ventilation ont été mis en place. La cantine scolaire a été agrandie par la construction d'une réserve, d'un vestiaire pour le personnel. L'implantation d'une fosse a également été effectuée, le sol de la garderie a été refait à neuf et un préau a été créé en lieu et place de l'ancien garage. À l'arrière de l'école, un parking a été fait pour le personnel communal et enseignants. Pour des raisons sanitaires, le bac à sable a été enlevé.

Coût des travaux de rénovation énergétique et extensions : 158 080 €

Subventions obtenues :

- DETR (État) : 34 432 €
- Région Nouvelle Aquitaine : 25 000 €
- Conseil département des Deux-Sèvres : 49 359 €



Remplacement des menuiseries extérieures



Construction d'une réserve pour le restaurant scolaire

Un certain nombre de travaux ont été réalisés par nos agents du service technique



Un nouveau sol à la garderie !



Transformation de l'ancien garage en préau



Un parking créé de toutes pièces pour le personnel et les enseignantes...



Construction d'un local archives



Une obligation et un choix raisonné pour le stockage des archives communales

Coût des travaux de la construction : 67 016 €

Subvention obtenue :
DETR (État) : 12 034 €



Chemin piétonnier à Jaunay



Pour leur sécurité, les élèves du village emprunteront désormais le chemin piétonnier créé le long de la rue de la Vallée, pour se rendre à l'abribus. Coût : 41 165 €

Un pare-ballons installé au terrain de football

Pose d'un pare-ballons côté parking du terrain de football

Coût : 6 520,50 €

Subvention obtenue :
Fédération Française de Football : 4 000 €



Traversée du lotissement «Les Jardins de Cerzeau»



Afin de réduire la vitesse des véhicules lors de la traversée du lotissement, des quilles en bois ont été installées par nos agents du service technique.

Plafond coupe-feu au foyer rural



Les normes évoluant, lors de sa dernière visite, la commission de sécurité a exigé la pose d'un plafond coupe-feu dans la réserve du foyer rural.



Pour remédier au problème de sécurité lié à l'entrée du village de Jaunay, la signalisation routière va être prochainement modifiée à titre expérimental par la mise en place de 4 panneaux «stop» aux intersections suivantes :

- De la rue de la Vallée et de la rue de la Pierre Levée,
 - De la rue de la Vallée et de la rue de l'Ouchette.
- (Délibération à l'unanimité du Conseil municipal en date du 03/10/2017)

Rappel du code de la route :

- Marquer l'arrêt du «stop»,
- La règle de la priorité à droite est ensuite de rigueur.

Les élèves à la chasse aux déchets autour du stade de football de Cerzeau



Dans le cadre de l'opération « Nettoyons la nature », les enfants de l'école élémentaire de Cerzeau ont effectué une sortie autour du terrain de football pour ramasser les déchets. Par petits groupes, les écoliers étaient accompagnés de leur instituteur respectif. Équipés d'un tee-shirt, de gants et de sacs poubelles, ils ont nettoyé les abords du terrain de football avec courage et discernement. Ils ont ainsi collecté de nombreux déchets, plastiques, cartons, verres, canettes et surtout des mégots de cigarettes... Cela permet de prouver, une fois de plus que les enfants sont mobilisés, sensibilisés à l'environnement et concernés par toutes formes de pollution que l'on peut trouver dans nos campagnes.

Ça bourdonne à Cerzeau !

La ruche pédagogique, récemment installée sur la Place publique de Cerzeau, a reçu la visite des élèves de l'école élémentaire dans le cadre des Activités Péri-Scolaires. Romuald Gabard, technicien à la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres, a expliqué le rôle essentiel des abeilles dans l'écosystème et que cet outil pédagogique est à destination des scolaires, de l'accueil de loisirs, et bien entendu de tous les Azéens.



Chantier jeunes



Ils ont entre 12 et 15 ans, ils vivent tous sur la communauté de communes Haut Val de Sèvre, ils ont un même but pendant leurs vacances : mettre en valeur le petit patrimoine bâti, tout en faisant des activités sportives et ludiques, du 17 au 21 juillet 2017.

S'appuyant sur le modèle déjà existant sur notre commune, la communauté de communes a décidé de mettre en place, cet été, un nouveau type de séjour, sous l'appellation « chantier jeunes ». Les prochains chantiers se dérouleront sur d'autres communes du territoire du Haut Val de Sèvre.

Ne jetez pas votre sapin de Noël à la poubelle ! Donnez leur une seconde vie.

Les habitants d'Azay-le-Brûlé sont invités à déposer leur sapin de Noël dans la case prévue à cet effet à l'atelier technique communal (32 rue des Jardins à Cerzeau) à condition qu'il soit sans décoration et sans neige artificielle. L'opération dure jusqu'au vendredi 19 janvier 2018. Broyer un sapin permet d'obtenir un matériau qui peut être utilisé en paillage. Le paillage permet de couvrir les espaces de fleurissement. Le bois de sapin est un bois acide, il sert de désherbant naturel.

Objectifs

Les objectifs de l'opération de broyage de sapins de Noël sont multiples :

- Proposer à tous les Azéens un lieu de proximité pour déposer leur sapin après les fêtes et éviter ainsi les dépôts sauvages ;
- Réduire le tonnage collecté en déchetteries et éviter de les encombrer.



Beau succès des manifestations culturelles de l'été



120 personnes sont venues écouter l'Orchestre de Chambre de Séville

Dans le cadre du festival Contes en Chemins, à Valette, 200 participants se sont laissés enchanter par le conteur de talent qu'est Michel Hindenoche



150 amateurs de musique étaient présents à l'église Saint-Barthélémy pour le concert du trio Fraternité organisé par Artenetra

200 cinéphiles sont venus assister à la projection du célèbre film musical « The Blues Brothers » sur le site du Pont Romain



Venez nombreux...



Dimanche 19 novembre
La Rando des 12 Villages



Samedi 25 novembre
Soirée tartiflette

Dimanche 26 novembre
"Promenons-nous à Azay-le-Brûlé",
randonnées organisées par la Mairie



Lundi 11 décembre
Spectacle du RAMI

Vendredi 22 décembre
Spectacle de Noël offert
par l'APE aux enfants
des écoles



Cabaret organisé
les 17, 18, 23 et 24 mars
par la SEP

Retrouvez toutes les manifestations
sur notre site Internet et notre page Facebook
ou pour tous renseignements au 05 49 06 73 78
azaylebrule.communication@orange.fr

PAROLES À L'OPPOSITION

Information : bulletin municipal et conditions d'expression des élus

ne s'impose donc pas à notre commune, nous avons souhaité accorder cette possibilité au groupe d'opposition.

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

Cette période de l'année est propice pour revenir sur la décision de la majorité des membres du conseil municipal d'augmenter les taux communaux sur les impôts locaux ; alors que les compétences de la commune diminuent au profit de celles de la communauté de communes. Chacun peut constater la part des augmentations... Une augmentation des ressources de la commune avant la suppression de la taxe d'habitation pour certains, pourquoi pas ? Néanmoins comment anticiper la diminution de cette ressource ? Attendre de nouvelles subventions ou revoir les investissements et certaines dépenses ? Contrairement aux propos de Mr le maire nous ne sommes pas dans l'opposition systématique. Nous regrettons que plusieurs sujets ne soient traités que par certains élus. Seul Mr le maire, reste sur ses convictions sans tenir compte des remarques qui peuvent être constructives. La preuve en est que la priorité actuelle est de refaire l'entrée de la mairie soi disant pour des raisons de sécurité publique alors que des axes routiers seraient quant à eux à sécuriser en priorité. Enfin, si nous avons dû partager l'ensemble des idées de Mr le maire nous nous serions présentés sur sa liste... Nous vous rappelons que les conseils municipaux sont publics, n'hésitez pas à y assister.

Calendrier

nov-17		déc-17		janv-18		févr-18		mars-18	
1	M	1	V	1	L	1	J	1	J
2	J	2	S	2	M	2	V	2	V
3	V	3	D	3	M	3	S	3	S
4	S	4	L	4	J	4	D	4	D
5	D	5	M	5	V	5	L	5	L
6	L	6	M	6	S	6	M	6	M
7	M	7	J	7	D	7	M	7	M
8	M	8	V	8	L	8	J	8	J
9	J	9	S	9	M	9	V	9	V
10	V	10	D	10	M	10	S	10	S
11	S	11	L	11	J	11	D	11	D
12	D	12	M	12	V	12	L	12	L
13	L	13	M	13	S	13	M	13	M
14	M	14	J	14	D	14	M	14	M
15	M	15	V	15	L	15	J	15	J
16	J	16	S	16	M	16	V	16	V
17	V	17	D	17	M	17	S	17	S
18	S	18	L	18	J	18	D	18	D
19	D	19	M	19	V	19	L	19	L
20	L	20	M	20	S	20	M	20	M
21	M	21	J	21	D	21	M	21	M
22	M	22	V	22	L	22	J	22	J
23	J	23	S	23	M	23	V	23	V
24	V	24	D	24	M	24	S	24	S
25	S	25	L	25	J	25	D	25	D
26	D	26	M	26	V	26	L	26	L
27	L	27	M	27	S	27	M	27	M
28	M	28	J	28	D	28	M	28	M
29	M	29	V	29	L			29	J
30	J	30	S	30	M			30	V
		31	D	31	M			31	S

Vacances scolaires

ECD : En Cadre et Déco, **UNRPA** : Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées, **ASAA** : Association Sportive Augé Azay (Football)



Nouvelle
association à
Azay-le-Brûlé :
BASKET'BRÛLÉ



Mairie d'Azay-le-Brûlé
8 route du Quaireux
Cerzeau
79400 Azay-le-Brûlé

Contacts
Tél. : 05 49 06 58 75
Fax : 05 49 06 09 02
azaylebrule.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 13h à 17h
www.azaylebrule.fr